



La Voix Spéciale Agen-Agglo (VAA)

CONTACTS

Permanences au siège de la CGT :

Bourse du Travail - 9 Rue Frères Magen – 47000 AGEN

Tel : 06 70 21 41 80

Mail : territoriaux.agen@udcgt47.fr

Site Internet : territoriauxagen.wifeo.com

N° 7 - Décembre 2024

Journal édité par le syndicat CGT des fonctionnaires
Territoriaux de l'agglomération d'Agén

L'équipe de la CGT vous souhaite une belle nouvelle d'année

Que cette nouvelle année 2025 vous apporte, ainsi qu'à vos proches,
un épanouissement personnel et professionnel.

Nos **combats** restent les mêmes : le **travail pour tous** et le **recul de la précarité**.

Avec l'équipe syndicale, notre mobilisation demeure intacte.

C'est ensemble, avec votre soutien, que nous souhaitons mener nos revendications communes.
Nous continuerons à être présents auprès des agents en maintenant nos groupes de travail et nos
rencontres individuelles pour répondre au mieux à vos attentes.

Nos vœux pour cette nouvelle année : rassembler pour agir.

Santé, prospérité et joie pour toutes et tous.



Retour sur le congrès du syndicat CGT, le 22 novembre,
pour les années 2021-2024

Exemples d'Actions et Revendications menées par le syndicat CGT :

En 2021 :

- Concernant l'évaluation des agents : nous demandons que la note attribuée à l'issue de l'entretien soit annoncée à l'agent.
- En janvier un préavis de grève est posé pour dénoncer le répertoire des métiers car l'administration bloque les carrières de toute la fonction publique territoriale.
Nous sommes reçus par le Président-Maire, le DGS et le DRH : l'administration est contre le principe de nommer à 100% mais l'autorité se dit prête au dialogue concernant le statut.
- Nous demandons de laisser la possibilité aux agents d'effectuer des formations qui ne sont pas en lien avec leur poste de travail.
- Concernant le harcèlement : le syndicat est en accord avec les mesures proposées par l'administration
- Contrat de projet : ce dernier favorise la précarité de l'emploi : le syndicat vote contre.
Le syndicat CGT demande à la Direction des Relations Humaines de faire un travail de synthèse et de communiquer aux agents les démarches à effectuer lors d'arrêt pour maladie ordinaire et accident de service
- Le syndicat vote contre le mode de gestion de la petite enfance, en DSP (*Délégation de Service Public*)

En 2022 :

- Concernant les ATSEM : nous interpellons l'administration pour que ces agents ne fassent pas plus de 9 h 30 par jour, éviter des reliquats d'heures tous les ans, ne plus faire de remplacements après les journées de travail. Nous demandons que nos collègues ATSEM soient logées à la même enseigne et fassent 1607 heures effectives.
- Intervention du syndicat pour permettre aux équipes de la Collecte d'avoir une salle de pause (avec sanitaire, chauffage, micro-onde ...) sur chaque commune.
- Différentes réunions ont eu lieu avec l'administration concernant le répertoire des métiers.
Le syndicat a proposé des solutions et la mobilisation a permis à 340 agents d'obtenir une prime de 20 €/mois, la 1^{ère} année, puis 40 € la 2^{ème} année.
- Les représentants du personnel CGT souhaitent qu'une note sur les contrats dits "3-3" soit diffusée à l'ensemble des agents.
- Rencontre avec l'administration pour les agents qui peuvent prétendre au grade d'agent de maîtrise

En 2023 :

- **Grève-manifestation du 19/01/23**, à Agen, contre la **réforme des retraites** :
Près de 7000 personnes ont défilé à l'appel de l'ensemble des syndicats contre la réforme des retraites. C'est un succès local. Il n'y avait pas eu autant de monde dans la rue depuis 10 ans.
- **Grève-manifestation du 07/03/23**, à Agen, contre la **réforme des retraites** :
À Agen, 6^{ème} journée de mobilisation parmi les plus fortes depuis le début du mouvement.
- **Grève-manifestation du 11/03/23**, à Agen, contre la **réforme des retraites** :
Un gros millier de manifestants.
- **Grève-manifestation du 15/03/23**, à Agen, contre la **réforme des retraites** :
Plus de 2000 personnes ont défilé pour soutenir le mouvement.

- Rencontre avec le CCAS (assistantes sociales et agents d'accueil) : problème d'astreintes et de reconnaissance des agents d'accueil sur la filière Sociale, en lien avec la loi Ségur.
- Grâce au travail du syndicat CGT, 14 agents ont été nommés au grade d'agent de maîtrise. Les années précédentes seuls 2 à 3 agents étaient nommés par l'administration.

Nous interviendrons chaque année pour que soit nommés tous les agents qui peuvent prétendre au grade d'agent de maîtrise.

- Lors des CST (*Comité Social Territorial*) nous dénonçons les critères à géométrie variable de la part de la collectivité, concernant les nominations des agents.
- Le syndicat rencontre le Président-Maire concernant 3 sujets :

- **Le pouvoir d'achat** :

Le syndicat émet des propositions : augmentation de la prime de fin d'année, du régime indemnitaire, prolongation de la prime de technicité qui arrive à terme en décembre, prime de pouvoir d'achat.

- **Les évolutions de carrière** :

Le Président-Maire semble d'accord pour poursuivre les avancements au grade d'agent de maîtrise à la même hauteur que cette année, pour l'année prochaine 2024.

- **La dégradation des conditions de travail dans les services** :

Pas de commentaire concernant ce sujet, pour lui tout va bien !

En 2024 :

Après de nombreuses sollicitations effectuées auprès du Président-Maire, nous avons enfin été reçus. Nous avons obtenu des avancées positives pour les agents :

- Prime insalubrité (renommée désormais *prime de pénibilité*) étendue aux services de la petite enfance, aux agents d'entretien, ATSEM et agents d'archives.
- Revalorisation du régime indemnitaire pour les collègues du Patrimoine et de la Culture (rattrapage IFSE de 60 €/mois).
- Revalorisation du salaire des contractuels tous les 2 ans (hors CDI de droit privé).
- Maintien de la prime de qualification de 40 €/mois versée aux agents de catégorie C qui la touchent déjà.
- Prise en charge de la protection sociale (mutuelle) évolutive jusqu'en juin 2026.
- À venir : aide à la prise en charge de la prévoyance santé en 2025.
- À venir : prise en charge forfait mobilité durable (déplacement à vélo).
- Concernant le service politique de la ville et jeunesse et périscolaire : le syndicat demande d'éclaircir le projet des organigrammes et que les missions des agents soient définies. L'administration s'engage à rencontrer les agents concernés par ces changements.
- Suite à la lourde agression d'un agent à la déchèterie de Foulayronnes : le syndicat demande la présence d'un 2^{ème} agent lors de la fermeture de la déchèterie et le syndicat sollicite une entrevue avec le Président-Maire.
- Le syndicat demande qu'une note de service explicative concernant l'évolution de carrière pour les agents en CDD et CDI soit réalisée.
- En négociation : revalorisation du montant de la carte déjeuner (demande syndicat 60 % administration / 40 % par l'agent).
- En négociation : augmentation de l'enveloppe financière dédiée à l'évaluation qui détermine la prime au mérite (demande du syndicat + 15% d'augmentation de l'enveloppe globale).

Sujets mis au débat avec l'administration lors des CST :

- Inquiétude face à la forte augmentation des contrats précaires
- Les contrats précaires sont trop utilisés par l'Administration au détriment de la titularisation
- Nous relevons qu'il y a tout de même 10 % de postes vacants (environ 70 agents !) et cela a un impact sur le travail qui reste à la charge des agents en poste !!
- Constat de nombreux départs d'agents : Questionnement sur l'attractivité de notre Administration
- Questionnement sur le remplacement des 125 futurs retraités à venir ?
- Le budget "Formation" n'est pas assez détaillé par service et par agent.
- Le management de certains services favorise peu la concertation et ne laisse pas de place à l'initiative ; les agents dénoncent le manque de reconnaissance du travail effectué.
- Problème des heures supplémentaires ou jours fériés payés plus d'un mois après.
- Service propreté : planning du service et suite du test horaire pour ceux qui travaillent le dimanche
- Certains services disposent d'une prime lors du travail le dimanche : le syndicat demande une harmonisation de cette prime pour tous les agents dans cette situation professionnelle.

Pour vous tenir informés, le syndicat publie régulièrement un récapitulatif des interventions de vos élus CGT lors des CST (Comité Social Territorial) et des F3SCT (Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail)

Fonction publique :
La réussite du 5 décembre est une alerte au futur gouvernement

Manifestations, rassemblements, grèves nombreuses et majoritaires dans certains secteurs... la mobilisation des agents publics le 5 décembre 2024 a été significative, et les organisations syndicales s'en félicitent.

Cette journée a permis aux agent.e.s publics d'exprimer leur refus très majoritaire :

- de l'allongement du délai de carence à 3 jours ;
- de la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie ;
- du non-versement de la GIPA en 2024.

Ces trois projets de mesures portés par le ministre démissionnaire Guillaume Kasbarian doivent en conséquence être retirés.

Il est plus que temps de prendre la mesure de la crise profonde dont cette journée n'est qu'une des traductions.

Outre l'abandon des mesures contestées, il appartiendra au futur gouvernement de rétablir la confiance et d'ouvrir les chantiers indispensables relatifs à l'attractivité de la Fonction publique, et à la fidélisation des agents (rémunérations, parcours de carrière et conditions de travail en tête).

La seule méthode qui devra prévaloir sera celle du dialogue social, notamment, celle de la négociation collective.

Les organisations syndicales demandent aux parlementaires et au futur gouvernement de construire une loi de Finances pour 2025 prévoyant des moyens à la hauteur des missions de services publics, permettant des créations d'emplois partout où cela est nécessaire et ouvrant la possibilité d'un plan de titularisation et de résorption de l'emploi contractuel, des mesures salariales générales bénéficiant à l'ensemble des agents, titulaires et contractuels, la refonte des grilles indiciaires, le renforcement des politiques d'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

Les organisations syndicales qui ont su se regrouper continueront à rester en contact étroit et conviennent de la nécessité de continuer à porter les revendications exprimées massivement lors de cette journée du 5 décembre 2024.

Elles appellent à poursuivre la mobilisation engagée pour peser, si nécessaire, sur le futur gouvernement.

